



COMITÉ DE QUARTIER DE CAMPLANIER

1278 B Chemin de Camplanier 30900 Nîmes

Tél. : 06 03 45 15 98

mail : pdt-comite.camplanier@hotmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2023

Monsieur le Maire de Nîmes était représenté par :

- Julien PLANTIER 1er Adjoint délégué à l'urbanisme ;
- Xavier DOUAIS Adjoint au tourisme et Président du conseil de quartier de Garrigues Ouest ;
- Halim BELHAJ Conseiller délégué à la vie associative et au bénévolat aux sports dans les quartiers.

Monsieur le Président de Nîmes-Métropole était représenté par :

- Madame Claude DE GIRARDI, déléguée aux transports urbains ainsi que tout ou partie de GEMAPI et de la protection contre les inondations des cadereaux ainsi que les ouvrages en amont et en aval.

Le Comité de Quartier est représenté par Mathieu SALIN, Président sortant et démissionnaire comme tout le conseil d'administration.

Le Président ouvre la séance en remerciant chaleureusement les représentants des différentes collectivités et en citant les deux subventions obtenues :

- 400€ par le conseil départemental ;
- 800€ par la mairie.

Il énonce ensuite le rapport moral de l'année écoulée en débutant par les actions menées :

- Fête d'halloween ;
- Traditionnel loto ;
- Chasse aux œufs de Pâques ;
- Vide-greniers.

Face à l'urbanisation galopante dans notre secteur, il rappelle la nécessité du Comité de Quartier de Camplanier d'adhérer à nouveau à l'Union des Comités de Quartier.

Il donne lecture des comptes rendus de la section randonnée ainsi que celui de la section Yoga. Il annonce également la renaissance de la section pétanque longtemps mise en sommeil par manque de terrain.

Le Président indique également la création d'une commission "urbanisme" au sein du conseil d'administration.

Le Président fait un rappel sur les réalisations obtenues :

- Création, réalisation et pose des panneaux historiques ;
- Goudronnage de 2 impasses (Mas Reynaud et Ranch) ;
- Traçage au sol réalisé par la DDTM pour faciliter l'accès au Chemin côté RN 106 ;
- Création de 2 terrains de boules et d'un mât solaire à coté du parking du Bois des Espeisses ;
- Nettoyage du quartier commencé par le Chemin dans sa globalité et qui sera suivi par les impasses ;
- Réparation de la passerelle entre les 2 cimetières détériorée par un accident de la circulation ;
- Augmentation de la fréquence des passages de taxis à la demande dans le Chemin.

Cependant, des problèmes subsistent notamment :

- La collecte des déchets verts.
 - o Mme de GIRARDI indique que Nîmes-métropole ne fait qu'appliquer une directive européenne tout en étant consciente des gênes occasionnées. Une étude est en cours pour savoir dans quelles mesures pallier cet inconvénient. Les résultats en seront connus début 2024.
- Le prolongement du tout-à-l'égout dans certaines impasses et notamment de l'impasse Leonard à la 106.
 - o Mme de GIRARDI confirme et écrira que dans une zone classifiée NH, le raccordement au réseau collectif n'est pas une option retenue par Nîmes-Métropole qui continue d'exiger un assainissement individuel.

Le Président reprend la parole pour lire le compte rendu financier et présenter les nouveaux candidats au conseil d'administration, à savoir :

- BERTELOITE Martine ;
- CALVET Nicolas ;
- CANCEL Jean-Pierre ;
- FACCINI Raphaël ;
- GRILLAT Corine ;
- HANUS Jean-Christophe ;
- JOURNEE Claude ;
- REYNAUD Denis ;
- ROLLEY Nicolas ;
- SALIN Mathieu ;
- SALIN Thomas ;
- WEBER Michel.

À l'unanimité, quitus est donné au rapport financier, au rapport d'activité et à la liste des membres du conseil d'administration.

Pour conclure cette Assemblée Générale, un large débat s'engage entre les élus et l'assistance qui portera essentiellement sur l'urbanisation du quartier.

Beaucoup de questions restent sans réponse.

M. Plantier, 1^{er} Adjoint à l'Urbanisme, demande une remontée des problèmes et des constatations diverses des riverains notamment des nuisances sonores.

Si cela s'avérait nécessaire une mission de contrôle et une réunion pourraient être envisagées par les services de l'urbanisme de la rue Bompard.

M. Plantier ainsi que les élus présents devant se rendre à une autre réunion, le Président clos la présente Assemblée Générale 2023.

S'ensuit un apéritif convivial offert par le Comité de Quartier.